

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2015

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	3.
État de la situation financière consolidé	4.
État de la variation de l'actif net consolidé	5.
État des flux de trésorerie consolidé	6.
Notes aux états financiers consolidés	7 - 24.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

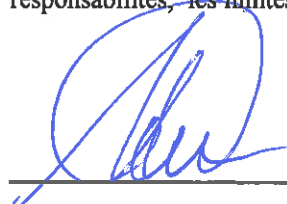
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

La gestion du Village maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou les contrôles internes avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.



Maire



Secrétaire-trésorier



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le Maire
et aux membres du conseil municipal du Village Incorporé de Pointe-Verte

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons audités les états financiers consolidés ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2015 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés

La Municipalité est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes.

L'audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Municipalité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Municipalité, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme consolidé, soit le Parc Atlas, reçoit des revenus de vente de boissons, de nourriture et fait la location d'équipements pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des ventes reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et du surplus.

Nous estimons qu'à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe précédent, les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

Bathurst (N.-B.)

Le 25 avril 2016

Allen, Paquet & Arseneau LLP
Comptables professionnels agréés

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2015	2015	2014
	(Non-audité) Budget Note 16	Actuel Note 12	Actuel Note 12
PRODUITS (Note 17)			
Mandat d'imposition	587 189 \$	587 189 \$	569 166 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements			
- Services des transports	58 040	57 416	57 890
Subventions inconditionnelles	246 074	246 074	224 451
Subventions provinciales	-	21 865	5 409
Vente du service d'égout et autre	126 244	128 693	131 637
Autres revenus de provenance externes et internes	12 440	36 114	294 982
Intérêts	850	12 195	17 523
Revenus du Parc Atlas (Note 15)	-	233 950	144 524
	1 030 837	1 323 496	1 445 582
CHARGES (Note 18)			
Services d'administration générale	364 438	357 797	409 951
Services de protection	258 925	264 130	280 283
Services des transports	210 911	210 687	204 826
Services d'hygiène du milieu	66 644	64 477	75 172
Services régionaux	14 214	13 114	11 566
Services récréatifs et culturels	40 445	236 587	193 605
Services financiers	18 060	11 195	7 569
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	142 815	121 898	117 632
	1 116 452	1 279 885	1 300 604
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(85 615) \$	43 611 \$	144 978 \$
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		2 877 769	2 732 791
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		2 921 380 \$	2 877 769 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre

2015

2014

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	96 170 \$	29 229 \$
Dépôts à terme	395 243	363 010
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	24 646	26 122
Comptes à recevoir	150 402	165 348
Intérêts à recevoir	12 870	9 403

679 331**593 112****PASSIFS**

Découvert bancaire (Note 4)	226 460	102 252
Comptes à payer et frais courus	48 701	100 228
Congés de maladie courus	27 335	20 364
Revenus différés	97 643	40 913
Dette à long terme (Note 5)	116 000	128 000

516 139**391 757****ACTIF NET (Page 5)****163 192 \$****201 355 \$****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (Note 11)	8 084 246	7 918 582
Amortissement cumulé	(5 326 058)	(5 263 775)

2 758 188**2 654 807**

Charges payées d'avance

2 758 188**2 676 414****SURPLUS ACCUMULÉ (Page 3)****2 921 380 \$****2 877 769 \$**

Approuvé par



Maire



Administrateur

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la variation de l'actif net consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2015	2014
Surplus annuel	43 611 \$	144 978 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(284 319)	(269 792)
Acquisition d'immobilisations en cours		(102 578)
Disposition d'immobilisations corporelles	118 655	31 567
Amortissement d'immobilisations corporelles	168 052	167 323
Ajustement sur l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles vendues	(105 769)	(22 531)
	(59 770)	(51 033)
Utilisation (acquisition) de charges payées d'avance	21 607	(5 836)
DIMINUTION DE L'ACTIF NET	(38 163)	(56 869)
ACTIF NET, début de l'exercice	201 355	258 224
ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 4)	163 192 \$	201 355 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État des flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2015

2014

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Surplus annuel	43 611 \$	144 978 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	168 052	167 323
Dépôts à terme	(32 233)	(79 773)
Comptes à recevoir	16 422	(96 975)
Intérêts à recevoir	(3 467)	(6 483)
Charges payées d'avance	21 607	(5 836)
Comptes à payer et frais courus	(51 527)	(9 481)
Congés de maladie courus	6 971	6 494
Revenus différés	56 730	(134 522)
	<u>226 166</u>	<u>(14 275)</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(284 319)	(269 792)
Acquisition d'immobilisations en cours	-	(102 578)
Disposition d'immobilisations corporelles	118 655	31 567
Ajustement sur l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles vendues	(105 769)	(22 531)
	<u>(271 433)</u>	<u>(363 334)</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Découvert bancaire	124 208	102 252
Remboursement de la dette à long terme	(12 000)	(12 000)
	<u>112 208</u>	<u>90 252</u>

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

	66 941	(287 357)
--	--------	------------

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice	<u>29 229</u>	<u>316 586</u>
--	---------------	----------------

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>96 170 \$</u>	<u>29 229 \$</u>
--	------------------	------------------

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 23 décembre 2014 et par le Ministre des gouvernements locaux le 23 janvier 2015.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 21 janvier 2015 et par le Ministre des gouvernements locaux le 2 février 2015.

(c) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(d) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) Prévisions comptables

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

(f) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(g) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(h) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Durée de vie utile
Terrains Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.	s.o.
Bâtiments Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.	30 à 40 ans
Ouvrages de génie Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.	5 à 60 ans
Matériel et outillage Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.	5 à 15 ans

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(h) Immobilisations corporelles (suite)**Durée de vie
utile**Véhicules**

Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.

5 ans

Améliorations foncières

Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.

5 à 25 ans

Structures maritimes

Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.

25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

(i) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015**

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(i) Information sectorielle (suite)***Services régionaux*

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

3. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

	2015	2014
Agence du revenu du Canada :		
- TVH à recevoir	30 328 \$	30 604 \$
- Déductions à la source à payer	(5 682)	(4 482)
	24 646 \$	26 122 \$

4. EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a une autorisation pour l'emprunt à court terme suivant:

Fonds de fonctionnement général		30 483 \$
Fonds de fonctionnement du service d'égout		85 661 \$
Fonds de capital général		210 000 \$
Société du Parc Atlas		20 000 \$
	2015	2014
Marge de crédit :		
- Fonds de capital général	209 460 \$	102 252 \$
- Société du Parc Atlas	17 000 \$	-
	226 460 \$	102 252 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015**

5. DETTE À LONG TERME

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>Débiteure</u>		
Série de 3,300 % à 4,850 %, échéant en 2018, IOC#07-79	116 000 \$	128 000 \$
Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants pour les trois prochains exercices :		
2016		13 000 \$
2017		13 000
2018		90 000
		<u>116 000 \$</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de cette dette à long terme comptabilisée à l'état de la situation financière. Voici, le numéro de certificat, le numéro de décret et la date d'émission du décret.

<u>Numéro du certificat</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Date émise</u>
AY 35 - 2008	#07-79	16 mai 2008

6. ÉVENTUALITÉS

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garantit, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

7. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

8. COMPTES INTER-FONDS

Les comptes inter-fonds au 31 décembre 2015, représentent les opérations de l'année courante et sont alors conformes à la politique établie par le ministère.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

9. SURPLUS AU FONDS DU SERVICE D'ÉGOUT

La Loi sur les municipalités exige que les surplus/déficits au fonds du service d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. La balance du surplus à la fin de l'année est la suivante :

	2015	2014
2015 Surplus	20 000 \$	- \$
2014 Surplus	-	66 130
	20 000 \$	66 130 \$

10. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
Actif net (Page 4)	163 192 \$	201 355 \$
Ajustements :		
Actif net de la filiale (Parc Atlas)	(6 275)	(14 378)
Dette à long terme	116 000	128 000
Marge de crédit (moins la filiale)	209 460	102 252
Congé de maladie courus (moins la filiale)	25 957	20 364
Charges payées d'avance (moins la filiale)	-	21 607
Actif net courant :	508 334	459 200
Moins :		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	19 987	16 433
Surplus de l'année antérieure - Fonds du service d'égout	66 130	-
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 14)	383 212	356 650
Actifs courants dans les fonds capitaux	(97 643)	-
Passifs courants dans les fonds capitaux	97 643	-
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 13)	39 005 \$	86 117 \$
Surplus du fonds de fonctionnement général	19 005 \$	19 987 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	20 000	66 130
Total des surplus de fonctionnement (Note 13)	39 005 \$	86 117 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

11. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Infrastructure							Total 2015	Total 2014
	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Installations de traitements		
COÛT									
Solde au début de l'exercice	107 157 \$	348 818 \$	1 477 157 \$	694 382 \$	405 698 \$	1 946 579 \$	869 234 \$	1 938 790 \$	7 577 780 \$
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice :									
Immobilitisations corporelles	-	46 798	-	46 448	114 623	8 700	-	-	269 791
Immobilitisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	102 578
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	-	33 030	-	33 011	-	-	-	-	31 567
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	107 157	362 586	1 477 157	707 819	520 321	1 955 279	869 234	1 938 790	7 918 582
AMORTISSEMENT CUMULÉ									
Solde au début de l'exercice	-	323 111	1 165 059	587 768	230 375	1 379 114	784 611	678 576	5 118 983
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	9 438	30 985	37 395	12 453	16 844	25 708	32 313	168 052
Moins : Amort. cumulé sur les dispositions	-	32 800	-	32 841	-	-	-	-	22 531
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	299 749	1 196 044	592 322	242 828	1 395 958	810 319	710 889	5 263 775
VALEUR COMPTABLE NETTE DES									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 157 \$	62 837 \$	281 113 \$	115 497 \$	277 493 \$	559 321 \$	58 915 \$	1 227 901 \$	2 654 807 \$
Comprenant les postes suivants :									
Immobilitisations du Fonds de capital général	61 487 \$	21 244 \$	88 552 \$	27 907 \$	277 493 \$	559 321 \$	\$	\$	1 036 004 \$
Immobilitisations du Fonds de capital du service d'égoût	25 316	-	119 562	31 625	-	-	58 915	1 227 901	1 528 950
Immobilitisation du Parc Atlas	20 354	41 593	72 999	55 965	-	-	-	-	170 915
	107 157 \$	62 837 \$	281 113 \$	115 497 \$	277 493 \$	559 321 \$	58 915 \$	1 227 901 \$	2 654 807 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

12. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène du milieu	Services régionaux	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2015	2014
PRODUITS										
Mandat d'imposition	177 472 \$	128 019 \$	133 291 \$	46 013 \$	28 338 \$	-	74 056 \$	-	587 189 \$	569 166 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	57 416	-	-	-	-	-	57 416	57 890
Subventions inconditionnelles	74 372	53 649	55 859	19 283	11 876	-	31 035	-	246 074	224 451
Subventions provinciales	21 865	-	-	-	-	-	-	-	21 865	5 409
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	-	7 546	-	121 147	128 693	131 637
Autres revenus de provenance externes et internes	36 114	-	-	-	-	-	-	-	36 114	294 982
Intérêts	5 626	-	-	-	-	-	-	6 569	12 195	17 523
Revenus du Parc Atlas (Note 15)	-	-	-	-	-	233 950	-	-	233 950	144 524
	315 449	181 668	246 566	65 296	40 214	241 496	105 091	127 716	1 323 496	1 445 582
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	175 956	198 825	-	-	-	76 175	-	-	450 956	408 585
Services législatifs	19 887	-	-	-	-	-	-	-	19 887	20 789
Biens et services	99 727	35 296	193 593	63 129	13 114	111 225	-	51 328	567 412	634 857
Amortissement	21 848	22 684	17 094	1 348	-	39 445	-	65 634	168 053	176 358
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	5 427	-	5 427	1 273
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauvaises créances	260	-	-	-	-	-	5 768	-	5 768	6 296
Divers	39 719	7 325	-	-	-	-	-	4 936	5 196	13 899
Perte sur disposition d'immobilisations	400	-	-	-	-	9 742	-	-	47 044	38 547
	357 797	264 130	210 687	64 477	13 114	236 587	11 195	121 898	1 279 885	1 300 604
SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE	(42 348) \$	(82 462) \$	35 879 \$	819 \$	27 100 \$	4 909 \$	93 896 \$	5 818 \$	43 611 \$	144 978 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

13. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Parc Atlas (Filiale)	Total	
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2015	(38 465) \$	73 830 \$ (65 634) \$	67 785 \$	- \$	533 \$	141 \$	4 113 \$	- \$	1 308 \$	43 611 \$	
Ajustements du surplus annuel pour le financement requis												
Surplus - deuxième exercice précédent	-	16 433	-	-	-	-	-	-	-	-	16 433	
Transferts entre fonds :												
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de fonctionnement général	-	31 329	(31 329)	-	-	-	-	-	-	-	
- Fonds de capital général au fonds de fonctionnement général	(4 888)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Fonds de fonctionnement général au Parc Atlas	-	(78 542)	-	-	-	-	-	-	78 542	-	
- Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital de fonctionnement général	-	(36 320)	-	36 320	-	-	-	-	-	-	
- Fonds de réserve de capital de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général	-	31 000	-	(31 000)	-	-	-	-	-	-	
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de réserve de capital du service d'égout	-	-	-	(16 456)	-	-	16 456	-	-	-	
- Remboursement du principal de la dette à long terme	12 000	(12 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transfert des intérêts	4 903	(4 903)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dépense d'amortissement	63 723	-	65 634	-	-	-	-	-	-	38 695	168 052	
Dépenses en capital contribuées par les fonds d'opération	151 434	(12 303)	-	-	-	-	-	-	(139 131)	
Provision pour congés de maladie courus	-	5 593	-	-	-	-	-	-	-	1 378	6 971	
Total des ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2015	227 172	(54 825)	65 634	(47 785)	5 320	16 456	-	(20 516)	191 456
EXCÉDENT DES FONDS POUR L'ANNÉE 2015	188 707 \$	19 005 \$	- \$	20 000 \$	5 320 \$	533 \$	141 \$	20 569 \$	- \$	(19 208)	235 067 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

14. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Total 2015	Total 2014
ACTIFS							
Dépôts à terme	\$ -	37 786 \$	7 603 \$	261 880 \$	\$ -	307 269 \$	305 949 \$
Intérêts à recevoir	-	985	510	11 374	-	12 869	9 403
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	16 456	-	16 456	-
À recevoir du fonds de fonctionnement général	41 618	-	-	-	5 000	46 618	41 298
SURPLUS ACCUMULÉ	41 618 \$	38 771 \$	8 113 \$	289 710 \$	5 000	383 212 \$	356 650 \$
REVENUS							
Intérêts	-	533 \$	141 \$	4 113 \$	-	4 787 \$	7 453 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	36 320	-	-	-	-	36 320	20 992
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	16 456	-	16 456	-
	36 320	533	141	20 569	-	57 563	28 445
DÉPENSES							
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	234 \$
Transfert au fonds de fonctionnement général	31 000	-	-	-	-	31 000	-
	31 000	-	-	-	-	31 000	234
SURPLUS POUR L'ANNÉE 2015	5 320 \$	533 \$	141 \$	20 569 \$	- \$	26 563 \$	28 211 \$

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Réserve de fonctionnement général :			
Épargne à terme régulière	23 258 \$	1.100%	16 décembre 2016
Épargne à terme régulière	14 528	1.850%	16 mai 2017
Réserve de fonctionnement du service d'égout :			
Épargne à terme régulière	7 603	1.850%	16 mai 2017
Réserve de capital du service d'égout :			
Compte chèque	360		
Épargne à terme régulière	164 207	1.850%	16 mai 2017
Épargne à rendement progressif	54 656	1.500%	17 novembre 2018
Épargne à rendement progressif	42 657	1.250%	2 mai 2019
Total	307 269 \$		

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

14. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve de capital de fonctionnement général (Résolution 62-15 - le 15 juin 2015):

Proposé par le conseiller Michel Haché, appuyé par la conseillère Alvine Haché qu'une somme de 31 000\$ soit prise du fonds de réserve de capital de fonctionnement général afin de réaliser des projets capitaux pour l'année 2015.

Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital du service d'égout (Résolution 126-15 - le 14 décembre 2015):

Proposé par le conseiller Michel Haché, appuyé par le conseiller Marc Arseneau que le surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout soit établi à 20 000\$ et que toute somme en surplus de ce montant soit transférée au fonds de réserve de capital du service d'égout.

Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital de fonctionnement général (Résolution 129-15 - le 14 décembre 2015):

Proposé par le conseiller Marc Arseneau, appuyé par le conseiller Michel Haché que le surplus du fonds de fonctionnement général soit établi à 19 005\$ et que toute somme en surplus de ce montant soit transférée au fonds de réserve de capital de fonctionnement général.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions :


Vincent Poirier

Secrétaire-trésorier
Village Incorporé de Pointe-Verte

28 avril 2016
Date

Sceau Municipal

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

15. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	-	17 138 \$
Remises gouvernementales à recevoir	14 379	-
Comptes à recevoir	106 632	-
	121 011	17 138
PASSIFS		
Découvert bancaire	547	-
Marge de crédit (Note 4)	17 000	-
Comptes à payer et frais courus	3 453	1 804
Comptes à payer au fonds de fonctionnement général	91 065	-
Congés de maladie courus	1 378	-
Remises gouvernementales à payer	1 293	956
	114 736	2 760
ACTIF NET	6 275	14 378
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisation corporelles	258 866	170 915
SURPLUS ACCUMULÉ	265 141 \$	185 293 \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

15. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)

	2015	2014
PRODUITS		
Ventes	37 581 \$	23 505 \$
Activités	28 167	20 772
Autres	2 894	18 260
Octrois et commandites	165 310	81 987
	233 952	144 524
CHARGES		
Achats	48 161	31 218
Amortissement	38 695	35 081
Assurance	1 500	1 500
Électricité	11 965	11 535
Entretien et réparation	8 411	35 564
Frais bancaires	2 025	1 592
Frais de bureau	1 473	979
Impôt foncier	4 278	4 439
Permis	1 007	1 445
Perte sur disposition d'immobilisations	9 742	-
Projet spécial	18 396	-
Publicité et promotion	6 189	16 977
Salaires et avantages sociaux	77 777	48 937
Services professionnels	1 206	-
Téléphone	1 819	333
	232 644	189 600
	1 308 \$	(45 076) \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

16. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
PRODUITS					
Mandat d'imposition	587 189 \$	\$	\$	\$	587 189 \$
Prestation de services à d'autres gouvernements - Services des transports	58 040	-	-	-	58 040
Subventions inconditionnelles	246 074	-	-	-	246 074
Ventes du service d'égout et autres	3 900	122 344	-	-	126 244
Autres revenus de provenance externes et internes	12 440	-	-	-	12 440
Autres transferts	62 329	-	-	(62 329)	-
Intérêts	700	150	-	-	850
Surplus avant-dernier exercice	16 433	-	-	(16 433)	-
	987 105	122 494	-	(78 762)	1 030 837
CHARGES					
Services d'administration générales	339 746	2 844	21 848	-	364 438
Services de protection	236 241	-	22 684	-	258 925
Services des transports	193 817	-	17 094	-	210 911
Services d'hygiène du milieu	65 296	-	1 348	-	66 644
Services régionaux	14 214	-	-	-	14 214
Services récréatifs et culturels	32 000	-	39 445	(31 000)	40 445
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	28 000	-	-	(28 000)	-
- Intérêts et frais bancaires	1 100	100	-	-	1 200
- Intérêts sur la dette à long terme	16 860	-	-	-	16 860
- Dépenses en capital	54 831	11 040	-	(65 871)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Raccourcissement et évacuation des eaux d'égouts	-	103 510	65 634	(31 329)	137 815
Transfert au fonds de réserve	5 000	-	-	(5 000)	-
	987 105	122 494	168 053	(161 200)	1 116 452
SURPLUS (DÉFICIT)	-	\$	(168 053) \$	82 438 \$	(85 615) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015**

17. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS

	(Non-audité) 2015 Budget	2015 Actuel	2014 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	58 040 \$	57 416 \$	57 890 \$
<u>Vente de services</u>			
Location de salle et autres	3 900 \$	7 546 \$	6 914 \$
Service d'égout	122 344	121 147	124 723
	126 244 \$	128 693 \$	131 637 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 455 \$	1 469 \$
Subventions salariales	-	10 035	12 084
Subventions	-	-	21 708
Subvention - taxe sur l'essence	-	8 700	199 952
Centre de santé	5 970	7 767	8 223
Autres	-	5 207	3 006
Permis de construction	5 000	2 950	8 715
Guide touristique	-	-	39 825
	12 440 \$	36 114 \$	294 982 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015****18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES**

	(Non-audité) 2015 Budget	2015 Actuel	2014 Actuel
Services d'administration générale			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	11 740 \$	12 089 \$	9 877 \$
Conseillers	10 682	7 798	10 911
	22 422	19 887	20 788
<i>Administration</i>			
Administrateur	59 651	60 877	59 865
Amortissement	21 848	21 848	26 132
Secrétaire municipal	35 493	35 899	44 840
Immeubles	60 123	77 593	119 980
Autres employés	75 508	79 181	63 955
Mauvaises créances	-	260	13 899
Autres services	7 500	7 942	9 847
	260 123	283 600	338 518
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	5 694	7 299	5 789
	5 694	7 299	5 789
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	11 500	9 417	-
Conventions et délégations	2 000	1 636	2 116
Assurance responsabilité	18 943	10 836	9 985
Cotisations	2 500	2 630	2 437
Évaluation foncière	7 256	7 256	7 033
Perte sur disposition d'immobilisations	-	400	-
Projet	34 000	14 836	23 285
	76 199	47 011	44 856
	364 438 \$	357 797 \$	409 951 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015**

18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2015 Budget	2015 Actuel	2014 Actuel
<u>Services de protection</u>			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	193 247 \$	198 825 \$	218 172 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	6 349	6 296	5 076
Amortissement	22 684	22 684	30 871
Avertisseurs d'incendie	385	413	718
Matériaux de lutte contre les incendies	13 800	15 030	10 627
Formation	14 960	13 558	7 685
	58 178	57 981	54 977
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	7 500	7 324	7 134
	258 925 \$	264 130 \$	280 283 \$
<u>Services des transports</u>			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	3 687 \$	4 251 \$	12 461 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	17 094	17 094	17 206
Entretien au cours de l'été	62 750	63 116	52 393
Enlèvement de la neige	100 780	100 225	96 502
	180 624	180 435	166 101
<i>Éclairage des rues</i>	26 600	26 001	26 264
	210 911 \$	210 687 \$	204 826 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2015 Budget	2015 Actuel	2014 Actuel
<u>Services d'hygiène du milieu</u>			
Amortissement	1 348 \$	1 348 \$	1 348 \$
Dépotoir et enlèvement	65 296	63 129	73 824
	66 644 \$	64 477 \$	75 172 \$
<u>Services régionaux</u>			
Commission de services régionaux	11 914 \$	11 914 \$	11 566 \$
Promotion touristique	2 300	1 200	-
	14 214 \$	13 114 \$	11 566 \$
<u>Services récréatifs et culturels</u>			
Amortissement	39 445 \$	750 \$	750 \$
Centre de santé	-	1 797	2 203
Parcs et arénas	1 000	1 396	994
Parc Atlas (Note 15)	-	232 644	189 598
Contribution touristique	-	-	60
	40 445 \$	236 587 \$	193 605 \$
<u>Services financiers</u>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	1 200 \$	5 427 \$	1 273 \$
Intérêts sur la dette à long terme	16 860	5 768	6 296
	18 060 \$	11 195 \$	7 569 \$
<u>Raccordement et évacuation des eaux d'égouts</u>			
Administration	9 481	4 178	6 370
Amortissement	65 634	65 634	64 970
Électricité	21 900	22 967	24 233
Entretien général	40 800	24 183	22 059
Mauvaises créances	5 000	4 936	-
	142 815	121 898	117 632